

ASSOCIATION DES AMIS DU CHÂTEAU DE COLOMBIER

**Procès-verbal de la 85^{ème} assemblée générale du 02 mai 2019 à 18h00,
À la salle des Chevaliers à la Taverne du Château de Colombier**

Président : Ph. Donner (PHD)
Membres du comité : Mme Chr. Grossen, MM. A. Duvillard, A. Schaad, E. Antille, J. Erard
Présents : 52 (selon liste de présence)
Excusés : 47

Notre président déclare la 85^{ème} assemblée générale 2019 ouverte et souhaite la cordiale bienvenue en constatant une belle participation, ce qui est réjouissant.
Aucune modification de l'ordre du jour n'étant demandée, il est adopté.

1. Accueil et hommage aux disparus

Le président salue la présence des invités qui nous font l'honneur et l'amitié d'être parmi nous ce soir :

M. le CE Alain Ribaux, chef du Dpt de la Justice, de la Sécurité et de la Culture (DJSC),
M. le colonel EMG Robert Zuber, cdt remplaçant de la FOAP Infanterie,
M. Thierry Michel, chef du Service cantonal de la sécurité civile et militaire (SSCM),
M. Pascal Luthi, commandant de la Police Neuchâteloise,
M. le Lt-col Nicolas Joly, vice-président de la Société Neuchâteloise des Officiers (SNO).

Le président salue également la présence de Mme Françoise Bonnet-Borel, ancienne conservatrice du Château et Musée de Valangin, qui sera notre conférencière de ce soir et qu'il remercie très sincèrement d'avoir accepté de nous présenter un sujet qui nous concerne et nous intéresse.

Est également remercié pour sa présence M. Jean Panès, rédacteur-correspondant du journal hebdomadaire « Littoral Région ».

Les invités suivants sont excusés :

M. le brigadier Franz Nager, commandant de la FOAP Infanterie de Colombier,
M. le Plt Jean-Daniel Bourquin, commandant du Centre interrégional de Formation de Police (CIFPol) à Colombier,
Mme Zsuzanna Béri, chef du service cantonal de la culture,
M. Jacques Bujard, chef de l'Office du Patrimoine et de l'Archéologie (OPAN),
M. le Lt-col Yvan Keller, président de la Société Neuchâteloise des Officiers,
M. Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium à Hauterive,
Mme Céline Jéquier, directrice-conservatrice du Château et Musée de Valangin.

Plusieurs membres se sont excusés.

52 personnes sont présentes et 47 autres sont excusées (ce qui représente un taux de réponse de plus de 50%).

Petit bémol, seulement 25 personnes se sont annoncées pour le repas qui suivra l'assemblée (repas servi dans la salle du commandant).

Une liste de présence est mise en circulation.

Hommage aux disparus :

En respectant une noble et longue tradition, l'assemblée honore la mémoire des quelques membres décédés au cours de l'exercice écoulé, ainsi que celles des très nombreuses victimes des conflits passés et actuels.

Le président demande de se lever pour une minute de silence.

2. Procès-verbal de la 84^{ème} assemblée générale du 02 mai 2018

Ce document était disponible sur le site internet et quelques exemplaires sont à disposition dans la salle. Sa lecture n'est pas demandée ; on n'enregistre aucune remarques ou corrections.

Il est accepté à l'unanimité avec un tout grand merci à son auteur.

3. Rapport du président

Contrairement aux années précédentes, les choses bougent au Château, mais il faut malheureusement constater que les Musées du Château sont toujours fermés (depuis septembre 2014), ce qui pénalise les activités culturelles ainsi que l'accueil du public au Château.

Heureusement, le restaurant « La Taverne du Château » est ouvert avec un changement de tenancier (famille Pascale et Nicolas Rouche) et les échos sont favorables.

Il est rappelé le nouvel aménagement d'une terrasse extérieure dans les jardins Sud-Est du Château, ce qui est un « plus » lors des beaux jours.

Notre président a rencontré Monsieur Thierry Michel, nouveau chef du SSCM, en date du 04 juin 2018. Il a été convenu d'intensifier les contacts.

Le comité s'est réuni à 4 reprises pour régler les affaires courantes, et ceci toujours dans une excellente ambiance. Le président remercie chaleureusement les personnes qui l'accompagnent fidèlement au sein du comité.

Pour les « followers » sur Internet, notre président rappelle que notre webmaster, André Schaad, tient le site à jour (www.amis-du-chateau-de-colombier-ne.ch) et permet à tous de suivre les activités passées et futures par le biais de comptes rendus succincts.

Un grand merci à M. André Schaad pour cette importante contribution.

Rappel des manifestations qui ont été organisées durant l'exercice écoulé :

Le programme des activités prévues pour l'exercice écoulé a dû être modifié suite à certains problèmes d'agenda et de disponibilités.

- Le 13 septembre 2018 : Visite guidée du Domaine et des Caves du Château d'Auvernier : Superbe soirée-découverte avec une météo heureusement redevenue clémente : magnifique présentation du site par les propriétaires (famille Thierry Grosjean), visite de leur appartement et des caves avec moult explications enthousiasmantes et comme dessert une généreuse dégustation de nobles crûs blancs et rouges.
Mémorable soirée dans un lieu « magique » (*43 personnes étaient présentes*).
- Le 12 mars 2019 : Visite commentée de la magistrale exposition du MAHN « Made in Neuchâtel, deux siècles d'Indiennes » par Monsieur Philippe Lüscher (il a assumé avec maestria la visite en solo, car la deuxième personne prévue était malade, et il a vraiment transmis tout son enthousiasme aux nombreuses personnes présentes (on a même dû refuser des inscriptions).
Un sympathique apéritif a clos cette magnifique visite culturelle de haut vol.
(*50 personnes présentes*).
- Aujourd'hui jeudi 02 mai 2019 : 85^{ème} Assemblée générale ordinaire 2019 avec un exposé très attendu de Madame Françoise Bonnet-Borel sur l'évolution possibles des Musées des trois châteaux cantonaux.

Projets et réalisations à l'étude :

- Une signalétique routière « Château de Colombier » doit toujours être mise en place,
- Edition d'un fascicule sur l'histoire du Château (sur le modèle SHAS - en collaboration avec l'OPAN - en suspens),
- Restauration de la statue du marcheur Linder dans le jardin Est du Château (œuvre de L'Eplattenier - en suspens).

Contacts :

- Comité des Amis du Château de Chillon : visite du Château médiéval conduite par l'OPAN le 23 août 2018 (vif intérêt pour le patrimoine médiéval, mais regrets de ne pas pouvoir visiter les salles du restaurant, car celui-ci était fermé),
- Marché de printemps 2019 des artisans commerçants de Colombier (vu la situation actuelle nous avons renoncé à tenir un stand),
- Association Profortins : proposition acceptée de collaborer avec eux (lien par notre site Internet).

4. Admissions – Démissions

En relevant que certaines informations (décès, déménagements, etc.) ne sont pas toujours connues du comité et sur la base des données enregistrées durant l'exercice écoulé, nous avons le plaisir d'annoncer 2 nouvelles admissions, personnes à qui nous souhaitons une très cordiale bienvenue.

Il s'agit de :

- M. et Mme Christian et Gabriela Scherrer de Gampelen,
- Mme Anna Paola Bovet d'Auvernier,

Par contre, nous avons enregistré 8 démissions, à savoir :

- M. Françoise Gagnaux,
- M. René Peter-Contesse,
- M. Gilbert Guelpa,
- Mme Rita Stucky-de Coulon (décès),
- M. et Mme John et Janine Rubeli,
- Mme Marie-Paule Droz,
- Mme Marianne Wavre,
- M. Paul-Louis De Coulon.

A ce jour, notre association compte 170 membres.

Bien entendu, nous espérons toujours pouvoir recruter de nouveaux membres et l'on compte beaucoup sur le bouche-à-oreille et ce grâce à vous, en parlant de notre association, de nos activités à vos amis ou connaissances.

5. Rapport de la trésorière

Mme Christiane Grossen, trésorière de notre association nous présente les comptes pour l'exercice 2018.

La situation reste saine.

Dans les produits :

- Les cotisations ont rapporté en 2018 CHF **3'970.-** la même somme qu'en 2017.
- Le nombre de nos membres est stable.
- Les titres rapportent toujours peu : **CHF 168.75**, contre **CHF 150.-** en 2017. Ceci n'est pas étonnant au vu de la situation actuelle des marchés financiers.
- Les intérêts, (**0.35 CHF !**) sont fonction des taux actuels et se passent de commentaires.
- Nous avons reçu un don exceptionnel de **CHF 650.50**, dû à la dissolution de l'Amicale des Officiers des Etats-Majors de la 2^{ème} division et de la Brigade d'Infanterie 2. Cette somme correspond à l'actif disponible au jour de la liquidation des comptes de cette Amicale (ceci conformément aux statuts de l'Amicale et à la décision de son assemblée générale).

Les comptes de charges n'appellent pas de commentaire particulier. On retrouve les frais habituels de fonctionnement.

- Les frais de port, **CHF 232.40**, tendent à diminuer, puisque de plus en plus de membres, actuellement 74%, ont accepté de recevoir nos courriers par voie électronique.
- Les frais de manifestations ont diminué,

- Aucun montant ne figure au poste photocopies, car ces dernières ont été généreusement offertes.
- Le site internet, admirablement géré par notre webmaster André Schaad, n'occasionne plus que des frais de maintenance. A noter que dans cet exercice le site a été payé pour deux ans.
- Les taxes postales ont renchéri, car **CHF 60.-** sont demandés pour la gestion annuelle du compte et les versements au guichet postal sont facturés **CHF 1.50** par bulletin.
- Le point négatif à relever est la perte de valeur sur titres de **CHF 737.25**, liée à l'évolution des marchés financiers. La question s'est posée de savoir s'il fallait vendre ces titres. Comme ces titres ont actuellement repris de la valeur, le comité suit la situation et préfère attendre.

Le montant total de nos dépenses est de **CHF 2'306.60**, ce qui nous permet d'obtenir au terme de l'exercice un gain de **CHF 2'483.-**.

Le résultat du compte Pertes et profits s'inscrit largement dans les prévisions budgétaires. Notons que la somme de **CHF 1800.-** prévue pour la restauration du patrimoine n'a pas été utilisée, comme les deux dernières années passées, vu la situation actuelle incertaine du Musée.

Les avoirs des Amis du Château, comme on peut le constater au BILAN, sont concentrés à la BCN et sur le CCP.

L'ensemble représente une fortune au 31.12.2018 de **CHF 33'614.10**.

L'exercice 2017 bouclait avec un total de **CHF 31'131.10**, d'où un gain au bilan de **CHF 2'483.-**

Le président remercie Madame Christiane Grossen pour son excellent travail.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été contrôlés le 28 mars 2019 par MM. Derck Engelberts et Milan Plachta. M. Derck Engelberts procède à la lecture du rapport en précisant qu'ils ont examiné successivement le bilan de l'année 2018 puis le compte de fonctionnement ; ils ont pointé toutes les écritures du journal de caisse qui se rapportent aux dépenses.

Il est constaté que la tenue des comptes est conforme à la loi et aux statuts, que les comptes sont tenus avec exactitude et clarté.

En conséquence, les vérificateurs proposent à l'assemblée d'accepter les comptes 2018 de l'Association et de donner décharge au comité de l'association.

Ils remercient la trésorière, Madame Christiane Grossen pour son excellent travail.

7. Adoption des rapports et décharge

Les rapports sont acceptés à l'unanimité et remerciements.

Décharge est donnée à leurs auteurs.

Le président remercie les membres pour la confiance témoignée.

8. Budget 2019

Mme Christiane Grossen, notre trésorière présente le budget 2019 dans lequel on retrouve :
Pour les dépenses :

- Variations valeurs titres **CHF 300.00**
- Frais de port, photocopies, manifestations, imprimés/flyer, taxes et frais administratifs, intérêts + frais bancaire, divers **CHF 2'350.00**
- Provision pour la restauration du patrimoine du Château **CHF 1'200.00**
- Frais pour site internet **CHF 120.00**
- Perte/Gain **CHF 130.00**

Soit un total de dépenses de **CHF 4'100.00**

Pour les recettes :

- Cotisations et dons **CHF 4'000.00**
 - Revenu des titres **CHF 100.00**
- Soit un total de recettes **CHF 4'100.00**

Avec la provision pour notre tâche patrimoniale maintenue, le budget 2019 est équilibré. Au vu de la situation que nous connaissons actuellement au Château, le comité propose de maintenir pour cette année les montants actuels des cotisations, soit CHF 20.00 pour une personne, CHF 30.00 pour un couple et CHF 50.00 pour une société. Le budget ne faisant l'objet d'aucun commentaire ou remarque, il est adopté à l'unanimité.

9. Etat de la situation au Château de Colombier

Pour mémoire, il a été décidé de transférer l'ensemble des pièces des Indiennes du Musée de Colombier (MMC), au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel (MAHN), avec le don de quelques pièces appartenant au MMC.

De même, l'ensemble de la collection de la famille Bovet a aussi été rendu à ses propriétaires.

Partant, il n'y a plus d'objets liés aux Indiennes qui sont entreposés au Château de Colombier.

Suite aux changements annoncés au Château de Boudry avec notamment le départ à la retraite de l'intendant à fin 2018, l'idée d'une gestion commune du domaine muséal pour les Châteaux cantonaux (Valangin, Boudry et Colombier) a été envisagée.

Décision a été prise par le chef du DJSC de confier un mandat d'étude externe à deux expertes (Mmes Laurence Vaucher et Françoise Bonnet-Borel, anciennes conservatrices du Musée des Mascarons à Môtiers et du Château et Musée de Valangin) pour analyser les possibles synergies entre les entités muséales des trois Châteaux cantonaux.

Un rapport circonstancié a été déposé au mois de février 2018, après consultations de plusieurs personnes concernées par cette problématique.

Une séance d'information relative au rapport établi par Mmes Vaucher et Bonnet-Borel, sous forme d'assises générales avec l'ensemble des partenaires concernés, a été organisée, par le DJSC, le samedi 10 novembre 2018 au Château, avec constitution de trois groupes de travail spécifiques (Gouvernance transversale / Implication des Communes sièges / Rôle des sociétés d'amis de soutien) pour faire des propositions concrètes et réalistes (participation active aux séances de travail de MM. André Duillard, Derck Engelberts et de notre président.

Divers documents ont été préparés et une réunion très positive du COPIL, présidée par le CE Alain Ribaux, s'est déroulée le 14 mars 2019.

Tous les partenaires du COPIL ont plébiscité l'idée du projet « avenir muséal des trois Châteaux cantonaux », car c'est un véritable défi mais aussi une chance pour fédérer les forces existantes. Il s'agit de mettre en place une vision d'avenir, de créer une association « trois Châteaux » et de recruter un ou une chef(fe) de projet avec l'ambition d'organiser des manifestations communes pour l'année 2020.

Il convient encore de rappeler que le chef du DJSC, en étroite collaboration avec l'Armée, a confirmé l'organisation d'une Journée des Portes Ouvertes en date du 24 août 2019 au Château de Colombier, projet largement soutenu par l'Armée, avec l'ambition d'en faire un événement d'envergure nationale.

Notre association a été sollicitée pour participer au groupe de travail ad hoc et notre président a assisté à plusieurs séances de coordination.

Cette Journée est ambitieuse, riche en présentations diverses, avec accès libre aux locaux du Château et elle devrait rencontrer un large succès.

Alors, rendez-vous le samedi 24 août 2019 au Château de Colombier pour une journée mémorable de 09h00 à 17h00 (notre association fera appel à une douzaine de membres bénévoles pour des tâches d'accueil et de surveillance de certaines salles du Château en étroite collaboration avec l'OPAN).

La parole est ensuite donnée à Monsieur le CE Alain Ribaux, chef du Dpt de la Justice, de la Sécurité et de la Culture (DJSC).

Monsieur le CE Alain Ribaux remercie les membres pour leur participation à l'assemblée générale.

En ce qui concerne le Château, le seul élément visible à ce jour est la nouvelle barrière métallique dans la cour du Château qui offre une meilleure séparation des activités civiles du militaire.

Il souligne que le transfert des indiennes au MAHN est favorable et meilleur pour la mise en valeur et la sauvegarde des pièces de collection.

En ce qui concerne le rapport établi par Mmes Vaucher et Bonnet-Borel, les comparaisons avec les Châteaux de Chillon et du canton d'Argovie sont fort intéressantes mais ne peuvent être envisagées pour être adaptés au canton de Neuchâtel.

Monsieur le CE est tout à fait favorable à l'esprit général pour la mise en place d'une structure pour le regroupement des 3 Châteaux, et ceci dans l'intérêt du patrimoine.

Il assure une montée en puissance pour les mois à venir. La création d'une « Association 3 Châteaux » avec le recrutement d'un chef de projet est tout à fait dans l'idée du Conseil d'Etat et devrait être mise en place dans les années 2019-2020.

Monsieur le CE fait la promesse qu'un effort sera fait pour la mise en place du projet. Par contre, il exclut un budget exceptionnel pour 2019 et 2020. En conséquence, il prévoit une lente montée en puissance. Il n'a pas les mains libres pour débloquer des fonds nécessaires pour aller plus vite.

Monsieur Alain Ribaux rappelle également la journée « Portes Ouvertes » du 24 août prochain pour laquelle environ 10'000 personnes sont attendues.

Il est donc indispensable de pouvoir recruter du monde bénévole pour cette importante journée.

10. Election du comité / Election d'un vérificateur des comptes suppléant(e)

Les membres du comité actuel sont tous d'accord de poursuivre leur mandat, à savoir :

Philippe Donner	président
André Duvillard	vice-président
Christiane Grossen	trésorière
Jean Erard	secrétaire
André Schaad	responsable du site internet (webmaster)
Eugène Antille	assesseur

Milan Plachta 1^{er} vérificateur des comptes

Georges André Grosjean 2^{ème} vérificateur des comptes

Suite à sa proposition spontanée, Monsieur Patrice Blanc est élu vérificateur des comptes suppléant par acclamations.

11. Activités programmées pour 2019 – 2020

- 19 juin 2019 - Concert par le Quintette Bourgogne (Claude Delley) au Château de Colombier,
- 24 août 2019 - Journée des Portes ouvertes au Château de Colombier,
- 03 octobre 2019 - Exposé de M. Jürg Schetty sur l'évolution des transports publics dans le canton et visite commentée du Musée du tram à Areuse,
- Février 2020 (date à fixer) - visite-conférence sur le thème de l'eau et sa gestion,
- 03 Mai 2020 - 86^{ème} Assemblée générale ordinaire 2020, au Château de Colombier.
-

12. Divers

La parole n'étant plus demandée, le président conclut la partie protocolaire à 18h50 et remercie les personnes présentes pour leur attention.

Notre président, Monsieur Philippe Donner est chaleureusement applaudi par l'assemblée.

Il propose une pause de 15 minutes avant de donner la parole à notre conférencière du soir, Madame Françoise Bonnet-Borel, ancienne conservatrice du Château et Musée de Valangin et corédactrice avec Mme Laurence Vaucher du rapport « trois châteaux cantonaux et leurs musées ».

Madame Françoise Bonnet-Borel, diplômée de l'Université de Lausanne nous a fait un exposé complet sur ses considérations personnelles relatives à l'étude du rapport demandé par le Département de la Justice, de la Sécurité et de la Culture, sur le sujet « un canton, trois châteaux, un projet solidaire », exposé fort intéressant qui a renseigné et retenu l'attention des membres présents.

Colombier, le 25 mai 2019

Le secrétaire :
Jean Erard

